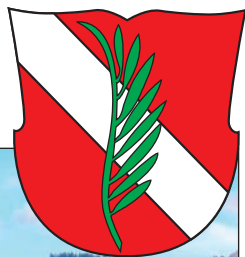


))) L'ÉCHO

DE HAUTEVILLE





Les autorités communales
et la rédaction de l'Echo
vous souhaitent
un **Joyeux Noël**
et vous présentent
leurs **meilleurs vœux**
de paix, de santé et
de bonheur
pour l'**année 2022!**

De nouveaux visages à l'accueil extrascolaire

A la suite de la démission de Stéphanie Loosli, responsable de l'AES, le Conseil communal a engagé Anaïs Voirol au poste de responsable. Mme Voirol est secondée par Nathalie Brodard qui travaille depuis quelques années déjà dans cette structure. Le Conseil communal remercie Mme Loosli pour le travail effectué au sein de cette structure d'accueil et souhaite la bienvenue à Mme Voirol.

Afin de mieux faire leur connaissance, Mesdames Voirol et Brodard se présentent:



*Je m'appelle **Anaïs Voirol**, je suis maman de deux enfants. Cela fait maintenant plus de 10 ans que je travaille dans le domaine de l'accompagnement et de l'animation. Je suis une personne dynamique, consciencieuse et patiente, et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je reprends le poste de responsable de l'accueil extrascolaire.*

Accueillir et accompagner des enfants tout en veillant à leur bien-être et à leur sécurité sont des tâches importantes à mes yeux.



*Je m'appelle **Nathalie Brodard**, j'habite à Hauteville et je suis maman de deux enfants. Il y a maintenant plus de cinq ans que j'ai le plaisir de travailler comme intervenante en accueil extrascolaire.*

Recherche d'une personne pour des remplacements à l'AES

Dans le but de compléter l'équipe en place, la commune d'Hauteville recherche une personne disponible pour assumer des remplacements à l'Accueil extrascolaire (horaire 11h30 – 13h30, une fois par semaine et pour des remplacements occasionnels.

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer à l'administration communale.

Départ à la retraite de Chantal Pasquier

Le 30 septembre dernier, Chantal Pasquier a pris une retraite bien méritée. Le Conseil communal la remercie sincèrement pour tout le travail qu'elle a fourni pour la commune d'Hauteville. Lors de la dernière assemblée communale, un hommage lui a été rendu par Jean-Marie Castella. Voici son texte :

C'est en début d'année 1997 que tu as intégré l'administration communale en tant que comptable et caissière. Tu auras donc exercé cette importante fonction fidèlement pendant près de 25 ans. Ayant déjà exercé un travail similaire dans une autre commune, tu n'as eu aucune peine à assumer pleinement et rapidement cette charge importante. Ce fut vraiment une chance et un atout appréciable pour notre commune.

Que de changements dans l'administration communale durant ces 25 dernières années, notamment une informatique toujours plus pointue et un Internet toujours plus présent. Mais à chaque fois tu t'es adaptée avec beaucoup de facilité et de sérénité, accompagnant ces changements avec un remarquable esprit d'ouverture et dans une parfaite collaboration avec les membres du Conseil communal.

Sérieuse, compétente et toujours fidèle au poste, tu représentes pour un exécutif communal une base sûre sur laquelle s'appuyer pour aller de l'avant. Dans un domaine qui exige une exactitude totale et une rigueur sans faille, tu as fait preuve d'un grand professionnalisme. En témoignent les très rares remarques du Service des communes qui examine pourtant chaque année les comptes avec soin et dans le détail. Dans une fonction qui requièrent la mise en place de procédures de contrôle et de sécurité, jamais nous n'avons eu le moindre soupçon sur ta totale probité et intégrité.

Toujours animée par ce même souci d'assumer au mieux ta fonction, de d'adapter aux nouvelles directives et aux exigences croissantes, tu as courageusement décidé, accompagnée de ta collègue du secrétariat, de suivre une difficile et exigeante formation répartie sur deux ans. Et du courage, il en fallait pour se retirer et consacrer une partie des vacances à étudier de volumineux dossiers. Grâce à une préparation minutieuse et à beaucoup d'abnégation, tu as brillamment obtenu le titre reconnu de cadre en administration communale.

Serviable, attentive et ponctuel, tu as été une collaboratrice précieuse et dévouée pour les quatre syndicats et les nombreux conseillers et conseillères qui se sont succédé pendant ces 25 ans. Tes qualités professionnelles, mais aussi ta disponibilité, ta générosité et ta gentillesse ont été hautement appréciées par tes collègues de travail et par tous les administrés de la commune.

La vie n'est pas un long fleuve tranquille, nous en faisons toutes et tous l'expérience. Il y a même des jours où les obstacles à franchir semblent au-dessus de nos forces. Toi non plus, Chantal, tu n'as pas été épargnée par les épreuves de la vie. Mais grâce à ta force de caractère et à ton courage, grâce aussi à ton entourage, tu as toujours réussi à surmonter ces périodes douloureuses et à assumer, malgré tout, pleinement tes responsabilités.

Le temps a passé et les années ont défilé. Tout prochainement, une nouvelle étape de l'existence va s'ouvrir à toi. Profite de ce temps de repos bien mérité! Qu'il te réserve encore de belles émotions, de grandes joies et de beaux moments à partager avec ta famille et tes amis. Sois-en certaine, tu as encore de nombreuses et belles pages à écrire dans ton livre de vie.

Au nom des membres du conseil communal, actuels et anciens, de tes collègues de l'administration et de l'ensemble de la population, nous t'exprimons, chère Chantal, toute notre estime et nos remerciements.

Reçois tous nos souhaits de bonheur, de sérénité et surtout de santé, et heureuse retraite à toi auprès des personnes que tu aimes.

Jean-Marie Castella

Conseiller communal et syndic de 1991 à 2016

Changements au sein de l'équipe de l'administration communale

Claudia Kolly a repris le poste de Caissière communale. Elle a pu se former avec Mme Pasquier et est à votre disposition pour toutes les questions liées à la caisse communale.

Fabienne Pharisa garde son poste de Secrétaire communale. Elle est à votre disposition, entre autres, pour toutes vos questions en lien avec les constructions et l'aménagement.



Christelle Brodard est venue compléter l'équipe en place. Mme Brodard s'occupe depuis le 1^{er} octobre 2021 du contrôle de l'habitant, de la réception de l'administration et des réservations de la salle Otavela. Le Conseil communal lui souhaite la bienvenue et beaucoup de plaisir dans l'accomplissement de sa nouvelle tâche. Elle se présente:

Je m'appelle Christelle Brodard et habite à La Roche. Je suis mariée et maman de trois enfants.

Après avoir travaillé une vingtaine d'années dans différents domaines en tant qu'employée de commerce, j'ai commencé mon activité à 40% le 1^{er} octobre à l'administration communale de votre village. Je m'occuperai essentiellement du contrôle de l'habitant.

Je me réjouis de relever ce nouveau défi!

La force d'une région

www.gruyere-energie.ch

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



**POUR VOUS, GRUYÈRE ÉNERGIE DÉCROCHE
LE SOLEIL !**



**ÉTUDE DE FAISABILITÉ
ET DEVIS**



**INSTALLATION ET
MISE EN SERVICE**



MAINTENANCE

GESA
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

Retrouvez toutes nos offres sur :

www.gruyere-energie.ch
Contact : T +41 26 919 23 23
office@gruyere-energie.ch



Retrouvez-nous sur iGruyère!

Sur cette application gratuite, vous trouverez toutes les dernières informations de la commune.

Nouveau: Les avis de mise à l'enquête sont publiés sur cette application, sur le site Internet et au pilier public.



L'app iGruyère

arg

**Plus besoin de rechercher l'information,
laissez-la venir à vous.**

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Des nouveaux lieux de vaccination ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

**Recevez toutes les dernières
informations communales
grâce à iGruyère !**



**Téléchargez dès
maintenant iGruyère !**

App Store



Google Play



Jobby

Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Hauteville sont convoqués en assemblée ordinaire le

lundi 13 décembre 2021, à 19h00
à la salle OTAVELA

TRACTANDA

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Il est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site Internet : www.hauteville.ch

2. Budget 2022

2.1. Présentation du budget de fonctionnement

– Rapport de la commission financière

2.2. Budget des investissements

- a) Création d'un chemin piétonnier
 - b) Plan d'aménagement local – crédit supplémentaire
 - c) Chalet de la Chia – construction d'un canal à lisier
- Rapport de la commission financière

2.3. Approbation finale des budgets de fonctionnement et d'investissements

3. Nomination d'un membre à la commission de naturalisation

4. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture de l'administration communale.

Le Conseil communal

Sapins de Noël

Comme chaque année, la commune offre à ceux qui le désirent un sapin de Noël. La remise des sapins aura lieu **le samedi 11 décembre 2021 de 9h30 à 11h00 devant le complexe communal.**

Les sapins sont remis gratuitement, mais une petite collecte sera faite pour moitié en faveur des enfants de l'école primaire et pour moitié au profit des aînés de notre village.

RÉSULTATS DU BUDGET 2022

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2022	
	Charges	Produits
0. Administration générale	★ 659'967.00	★ 64'500.00
1. Ordre et sécurité publics, défense	★ 140'138.00	★ 91'023.00
2. Formation	★ 905'660.05	★ 151'300.00
3. Culture, sport et loisirs	★ 34'294.00	★ 4'600.00
4. Santé	★ 272'493.00	★ 2'000.00
5. Prévoyance sociale	★ 328'783.65	★ 875.00
6. Trafic et télécommunications	★ 219'339.00	★
7. Protection environnement et aménagement	★ 318'328.00	★ 268'766.00
8. Economie publique	★ 67'116.00	★ 2'100.00
9. Finances et impôts	★ 106'702.00	★ 2'341'779.00
Totaux	3'052'820.70	2'926'943.00
Résultat du budget de fonctionnement		D 125'877.70

BUDGET DES INVESTISSEMENTS

0. Administration générale	★	★
1. Ordre et sécurité publics, défense	★	★
2. Formation	★	★
3. Culture, sport et loisirs	★	★
4. Santé	★	★
5. Prévoyance sociale	★	★
6. Trafic et télécommunications	★ 18'000.00	★
7. Protection environnement et aménagement	★ 640'000.00	★ 479'400.00
8. Economie publique	★ 163'000.00	★ 109'210.00
9. Finances et impôts	★ 161'141.00	★ 16'000.00
Totaux	982'141.00	604'610.00
Résultat du budget des investissements		D 377'531.00

Information sur la qualité de l'eau potable du réseau

Bases légales: Article 5 de l'ordonnance du DFI (Département fédéral de l'intérieur) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016. Toute personne qui exploite des infrastructures d'eau potable pour remettre de l'eau potable aux consommateurs est tenue d'informer ceux-ci au moins une fois par année, de manière exhaustive, au sujet de la qualité de l'eau potable.

Information: L'eau du réseau est analysée périodiquement par le laboratoire cant. à Fribourg, suite aux prélèvements effectués à la station de pompage du Tavalet, au réservoir de Bonne Fontaine avant et après UV et chez deux abonnés. Sur la base des rapports d'analyse du 12 juin 2020 et du 14 décembre 2020 du laboratoire cantonal, nous vous informons des résultats ci-dessous.

Contexte: Ces prélèvements ont été effectués dans le cadre de l'autocontrôle. Conditions météo: 08.06.20: dernières 24 heures: légères pluies; 2-5 j. avant le prélèvement: légères pluies. 10.12.20 : dernières 24 heures: légères pluies; 2-5 jours avant le prélèvement: légères pluies.

Qualité microbiologique et chimique: Sur la base des prélèvements effectués le 8 juin 2020 et le 10 décembre 2020, tous les échantillons analysés correspondaient aux normes.

Dureté totale de l'eau: La dureté totale de l'eau varie entre 17.2 et 32.4 degrés français, ce qui donne une eau moyennement douce à dure. Une eau peut être classée de la manière suivante:

Dureté totale en mmol/l	Appréciation	Dureté totale en °F	Dosage poudre à lessive
0 – 0.7	très douce	0 – 7	– – –
0.7 – 1.5	douce	7 – 15	– –
1.5 – 2.5	moyennement douce	15 – 25	–
2.5 – 3.2	assez dure	25 – 32	+
3.2 – 4.2	dure	32 – 42	++
au-dessus de 4.2	très dure	au-dessus de 42	+++

La dureté totale de l'eau varie en fonction de la quantité d'eau fournie par la source de la Tsabier, dont l'eau est plus douce que celle provenant du puits du Tavalet.

Teneur en nitrate: La teneur en nitrate est de 2 à 12 mg/l. (tolérance 40 mg/l)

Provenance de l'eau: L'eau provient de la source de la Tsabier et du puits du Tavalet.

Traitement: L'eau est désinfectée par UV (ultra violet) uniquement. Elle ne subit aucune adjonction et n'est pas filtrée.

Conclusion: Les résultats des analyses physico-chimiques et microbiologiques effectuées sur les échantillons prélevés en 2020 sont conformes aux normes en vigueur pour l'eau potable.

Chlorothalonil: Des analyses ont été effectuées, en date 30 avril 2020, sur la concentration de Chlorothalonil dans les eaux de la commune. Sur la base du rapport d'analyse du 1^{er} mai 2020, les résultats sont largement en dessous des normes en vigueur.

Sources privées: Les bases légales dans le règlement sur l'eau potable (REP, RSF 821.32.11):
Art. 16 Eau potable distribuée à des tiers (art. 22 al. 1 LEP): 'Quiconque distribue de l'eau potable à des tiers sur le territoire communal doit s'annoncer à la commune. En outre, dans le cadre des obligations d'autocontrôle, il doit fournir au Service des échantillons aux fins d'analyse.

Art.19 Fréquence des prélèvements et des analyses (art. 22 al. 2 LEP): 'La fréquence des prélèvements et des analyses est fixée en fonction de l'importance des infrastructures, de la qualité de l'eau, d'un traitement éventuel, de l'analyse et l'évaluation des risques ou d'autres éléments particuliers. Pour les petits distributeurs, deux analyses par an sont exigées.

Fuite d'eau sur conduite privée: Si vous entendez une vibration ou un bruit sourd dans votre conduite d'eau, proche du compteur, veuillez informer l'administration communale ou le fontainier.

Danger de gel: Afin d'éviter tout danger de gel de vos conduites, n'oubliez pas de purger vos installations.

Renseignements supplémentaires: Pascal Morel, Rte d'Impart 45, 1648 Hauteville, fontainier communal, au 079 836 89 19 ou par e-mail: p.morel@websud.ch ou Nicolas Chassot, employé communal, au 079 504 91 60 ou par e-mail: nicolas.hauteville@gmail.com

Félicitations à Bernard Bapst, notre Syndic



Notre Syndic Bernard Bapst a été brillamment réélu Député au Grand Conseil, lors de l'élection du 7 novembre 2021.

Syndic depuis septembre 2018, M. Bapst a intégré la Députation cantonale lors de la dernière législature en septembre 2019. Dans le but de continuer son mandat et de poursuivre son travail, il s'est porté candidat pour la législature 2021-2026. Elu sous la bannière UDC, il aura à cœur de défendre les intérêts du village d'Hauteville, mais aussi ceux de toutes les petites communes du district.

Le Conseil communal, le personnel de la commune et toute la population d'Hauteville lui adressent ses plus vives félicitations.

Fermeture du bureau communal - Vacances de Noël

Le bureau communal sera fermé **du mercredi 22 décembre 2021 au 9 janvier 2022**. Le Conseil communal ainsi que son personnel vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.





Frédéric Marchon

Conseiller en assurances
M 079 362 26 66
frederic.marchon@mobilier.ch

Agence générale Bulle
Jacques Yerly
mobilier.ch/bulle

la Mobilière

021347

Paysages & Jardins


Morel



Plantations – Taille – Entretien
Aménagements – Pierres naturelles

Kevin Morel, route d'Impart 45
1648 Hauteville – 079 916 08 94

www.paysages-jardins-morel.ch



Menuiserie
François Passaplan

Charpente - Rénovation

☎ 079 230 27 19 1648 Hauteville



Coiffure Béatrice

DAMES - MESSIEURS - ENFANTS - MARIAGES

SUR RENDEZ-VOUS

026 912 38 90
079 537 85 39

Béatrice Brodard
Route de la Fin 42, 1648 Hauteville

Déchets – Petits rappels

Les huiles

La STEP de Vuippens a informé le Conseil communal que des quantités anormales de graisse arrivaient dans la fosse de pompage à Hauteville. Dans le but d'améliorer cette situation, nous vous invitons à ne pas verser vos huiles usagées dans les canalisations mais de les apporter à la déchetterie intercommunale de Corbières.

Les litières pour chat

Pour rappel, les litières pour chat ne doivent pas être mises dans les poubelles destinées aux crottes de chien. Vous devez impérativement les mettre aux ordures ménagères. Des contrôles seront effectués.

Nous vous remercions pour votre civilité et comptant sur votre compréhension.

Programme de subventions en matière d'énergie

Plusieurs programmes de subventions encouragent la mise en œuvre de solutions efficaces en matière d'énergie.

Le Programme Bâtiments est l'un des principaux outils à disposition des propriétaires et des institutions afin de les soutenir financièrement lors de travaux d'assainissement et pour les nouvelles constructions exemplaires.

Dès le 1^{er} janvier 2020, le Programme Bâtiment a été complété par des mesures visant à soutenir de manière importante les nouvelles distributions hydrauliques pour les propriétaires de chauffages électriques souhaitant assainir leurs installations en valorisant les énergies renouvelables.

Ce plan de relance cantonal COVID 19, en vigueur du 1^{er} décembre 2020 au 21 décembre 2022, prévoit une augmentation de 50 % des subventions.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site:

<https://www.leprogrammebatiments-fr.ch/>

Voici Jean-Claude

Jean-Claude se rénove et consomme moins d'énergie. Il diminue ainsi ses coûts. Jean-Claude économise encore plus en demandant des subventions à l'Etat sur:

www.fr.ch/sde/subventions

50% de subventions en plus!

Plan de relance spécial covid19
50% de subventions en plus jusqu'à fin 2022*
*jusqu'à épuisement des fonds

**Soyez comme Jean-Claude !
Rénovez ! Economies garanties !**

ETAT DE FRIBOURG
STADT FRIEBURG

Service de l'énergie SUE
Amt für Energie AEE

Le Programme Bâtiments

COVID19
Fribourg
Eribourg
www.fr.ch

PLAN DE RELANCE
ZUM WIEDERANFANG



Faites de nous votre banque principale: toute la région vous en sera reconnaissante.

En tant que sociétaire Raiffeisen, vous êtes non seulement client mais aussi copropriétaire de votre banque. Et si vous faites de Raiffeisen votre banque principale, vous bénéficiez de services et d'avantages de première qualité et vous soutenez votre région.

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie

Emondage des arbres, arbustes et taille des haies vives bordant les routes publiques et privées

En vertu des articles 94 et 95 de la loi du 15 décembre 1967 sur les routes, les propriétaires ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et arbustes et tailler les haies vives bordant les voies publiques et privées **jusqu'au 1^{er} novembre** de chaque année.

Art. 94 ¹ Sur les tronçons rectilignes, les branches de haies vives doivent être distantes d'au moins 1.65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, avant le 1^{er} novembre.

² Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée.

³ Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction, lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Art. 95 Aucun arbre ne peut être planté, sur les fonds bordant une route publique, à une distance inférieure à 5 m du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 m au-dessus de la chaussée.

Les propriétaires sont en outre invités à éliminer tout arbre ou arbuste sec ou malade, leur remplacement étant cependant vivement recommandé.

Le Conseil communal

Appartements 2.5 pièces et 3.5 pièces à louer à Hauteville

Route de la Gruyère 122 (ancien magasin)

Loyer dès Fr. 990.- + charges

Disponible dès mars 2022

Points forts:

- Appartements neufs (1^{ère} location)
- Colonne de lavage dans chaque appartement
- Charges réduites (pompe à chaleur – panneaux photovoltaïques – triple vitrage)
- Cuisine avec plan de travail en granit – vitroceram – grand frigo et congélateur
- **Places de parc ou garages**
- Possibilité de jardin potager
- Grand jardin avec terrasse couverte (commune pour les locataires)
- ... avec vue sur le Moléson!

Renseignements et visites: Dominique Andrey – 079 515 53 93 – andreyd@bluewin.ch

Numéros utiles

Téléphone

Secrétariat communal	026.915.92.00
lundi: 15h00-18h30 jeudi: 08h00-11h00	
mardi: 14h00-16h00 ou sur rendez-vous	
e-mail: commune@hauteville.ch – caisse@hauteville.ch	
controle.habitant@hauteville.ch	
internet: www.hauteville.ch	
Contrôle des habitants	026 915 92 02
Caisse communale	026 915 92 01
Syndic (Bernard Bapst)	079 292 50 57
Ecole d'Hauteville	026 915 27 98
Accueil extrascolaire	079 899 99 38
Complexe communal (salles de classes)	026 915 23 03
Ecole de Corbières	026 915 06 31
Ecole de Villarvolard	026 915 32 09
Etat civil – Bulle	026 305 14 17
Agent AVS (Claudia Kolly)	026 915 92 02
Commandant du feu (118)	079 792 44 05
Cure de Bulle	026 919 61 00
Cure de Bulle (urgences)	079 649 60 84
Assistante pastorale (Marie-Jocelyne Pittet)	026 921 31 17
Hôpital / Ambulance	026 306 40 00
Médecin de garde	026 304 21 36
Pharmacie de garde	026 350 11 44

Publication / Rédaction

La rédaction remercie chaleureusement les annonceurs et les donateurs généreux pour leur aide financière à l'impression de l'Echo. Sachez aussi que l'Echo est à votre disposition pour toutes communications.

Commune de Hauteville – **Rédaction de l'Echo**

Raiffeisen IBAN CH22 8015 5000 0030 4217 1

Responsable de rédaction:

Bernard Bapst

079 292 50 57

bernard.bapst@ezv.admin.ch**Rédacteur:**

Jean-Marie Castella

079 328 16 37

jm.castella@parvis.ch

Vos informations sont les bienvenues!